

Questions orales

[Traduction]

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE**LE RAPPORT DE 1985 DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL—LES ERREURS DANS LES DONNÉES ENREGISTRÉES**

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre de l'Expansion industrielle régionale. J'ai en main une copie du rapport de 1985 du vérificateur général, M. Dye. Je voudrais demander au ministre de l'Expansion industrielle régionale pourquoi son ministère n'a pas suivi le conseil de M. Dye qui avait alors fait l'observation suivante:

Nous avons également vérifié si les méthodes de prévision de la trésorerie utilisées dans le système de gestion d'allocation de ressources étaient exactes. Il y avait des erreurs dans les données enregistrées pour presque tous les projets approuvés. Parmi celles-ci, environ la moitié était . . .

Étant donné que M. Dye a tiré la sonnette d'alarme il y a environ deux ans, en précisant qu'il y avait de très graves erreurs dans les données, je voudrais savoir pourquoi le ministre a continué d'administrer son ministère de façon telle qu'à l'heure actuelle, son ministère a dépensé au cours de la présente année financière quelque 90 millions de trop. Va-t-il maintenant reconnaître qu'il n'a pas suivi les conseils de M. Dye, et qu'il n'a pas tenu compte de ses avertissements? Comment peut-il justifier une telle attitude?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je tiens à dire que mon ministère a donné suite et répondu à 21 recommandations du rapport du vérificateur général.

Mon collègue induit à nouveau la Chambre en erreur. Il ignore ce qui se passe au sein de ce ministère.

M. Broadbent: Il est plus au courant que vous.

M. Côté (Langelier): Il n'y a aucun engagement excédentaire. J'ai déclaré qu'il était possible qu'on dépasse les dépenses prévues pour l'année 1986-1987. Nous verrons en temps et lieu. Les rapports pertinents nous préciseront comment cela s'est produit, à quel moment et les façons de remédier à la situation. C'est pourquoi nous avons demandé la présentation d'un rapport de ce genre.

J'ai également précisé que ces dépenses excédentaires pourraient avoir des répercussions durant l'année. Nous voulons être très prudents, car nous souhaitons empêcher que toute autre chose se produise à nouveau.

Il faut se rappeler que nous avons hérité de ces problèmes en 1984, et nous en subissons encore les conséquences.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENDRE PUBLIQUES LES ÉTUDES CONCERNANT LES DÉPENSES

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question supplémentaire est celle-ci. Le ministre sait pertinemment qu'à l'heure actuelle, selon des renseignements publiés il y a deux jours, l'engagement excédentaire serait de l'ordre de 90 millions de dollars pour l'année financière 1987-1988; il n'est pas question de la situation il y a trois ans. Si ce n'est pas le cas, je défie alors le ministre d'intervenir et de le nier dès maintenant.

Étant donné que le parti conservateur a promis un gouvernement ouvert et la liberté d'information, pourrait-il également

profiter de l'occasion pour s'engager envers la Chambre à rendre publiques les conclusions de l'enquête interne effectuée par son ministère, ainsi que celles découlant de l'étude de la firme Price Waterhouse? Peut-on s'attendre à cela aujourd'hui? Est-il prêt à faire une telle promesse? Entend-il également intervenir, afin de nous confirmer que son ministère a dépensé quelque 90 millions de dollars de trop?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, c'est tout à fait irresponsable et cela manque de maturité que de soulever justement de telles idées. Premièrement, et je l'ai dit, le ministère a à traiter plus de 15 000 cas par année, et on sait très bien que les engagements ne sont pas faits par ce ministre pendant une période de deux mois dans l'année actuelle. Ce sont des engagements qui ont été encourus depuis de nombreuses années. A titre d'exemple, monsieur le Président, depuis que je suis en titre, depuis juillet 1986, nous avons pris des engagements de plus d'un milliard de dollars qui seront dépensés au cours des années, à partir de 1988-1989. Avant de poser des questions, monsieur le Président, il faut aller au fait et s'informer pour savoir quelles sont les procédures dans ce ministère-là.

Quant au rapport, j'ai donné des explications à mon collègue tout à l'heure et j'ai dit que je prendrais tous les moyens possibles pour que vérité et lumière soient faites sur ces incidents, monsieur le Président.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES**PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE M. ADRIEN LAMBERT, ANCIEN DÉPUTÉ DE BELLECHASSE**

M. le Président: A l'ordre! Je veux attirer l'attention de la Chambre des communes sur la présence dans la tribune de M. Adrien Lambert, ancien député de Bellechasse et leader en Chambre du Parti créditiste.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1140)

[Traduction]

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES**L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET L'ONTARIO—LES OBJECTIONS DES AUTRES PROVINCES**

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, en l'absence du ministre d'État aux Finances et du ministre des Finances, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle concerne la rencontre d'hier avec les ministres provinciaux des Finances où on n'a pas réussi à s'entendre sur la réglementation du secteur des valeurs mobilières du Canada.

Neuf provinces ne veulent pas être liées par l'accord conclu entre Ottawa et l'Ontario sur lequel elles n'ont pas été consultées. La dixième province, l'Ontario, envisagerait de se joindre aux autres pour en contester la constitutionnalité.